



Question ausujet de construction de maison

Par **CALENDINI_old**, le **31/08/2007** à **18:04**

Bonjour, nous sommes un jeune couple en concubinage. Mon père m'a fait la succession de son terrain constructible et avec mon ami, nous avons l'ambition d'y faire construire notre maison, mais le terrain est à mon nom et nous souhaiterions savoir si nous sommes obligés de nous marier avant de débiter les recherches de crédit, que faut-il faire? par avance merci.
M. Calendini

Par **Jurigaby**, le **31/08/2007** à **20:25**

Bonjour. ça dépend. Quels sont vos objectifs? A quelle situation aimeriez vous arriver? Vous voulez que le terrain soit commun?